

## Renseignements et inscription

Pour tout renseignement et inscription,  
contacter le secrétariat : ☎ **02 98 83 77 99**  
Mail : [secretariat.savs-samsah@lesgenetsdor.org](mailto:secretariat.savs-samsah@lesgenetsdor.org)



## Modalités et lieux d'accueil

Accueil du lundi au vendredi sur rendez-vous :

### SAMSAH à BREST

3 rue Édouard Belin  
Bât. 2/3, Porte E, 1er étage  
**29200 BREST**

☎ 02 98 83 77 99

Tram Ligne A : Arrêt Eau Blanche



\*\*\*



↑  
Plan d'accès Siège  
LGO Morlaix

Des RDV peuvent aussi être proposés sur le **territoire de MORLAIX**, au siège de l'Association :

**Les Genêts d'Or**  
14 rue Louis Armand  
ZI de Keriven  
29600 **St-Martin-des-Champs**



## SAMSAH TSA

**Service d'Accompagnement Médico-Social  
pour Adultes en situation de Handicap  
présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA)**

\*\*\*

3 rue Édouard Belin  
Bât. 2/3, Porte E, 1er étage  
29200 BREST

☎ : **02 98 83 77 99**

Mail : [secretariat.savs-samsah@lesgenetsdor.org](mailto:secretariat.savs-samsah@lesgenetsdor.org)

\*\*\*

Un service financé par :



## Public et Missions

Le service dispose d'un agrément de 18 places sur les territoires de **Brest** et **Morlaix**. Il accompagne des **adultes** vivant à **domicile** et présentant des troubles du spectre de l'autisme (**TSA**).

Il a pour mission de **soutenir** la personne dans les différents domaines de sa vie personnelle, professionnelle et sociale, dans une recherche constante **d'autonomie** et de développement des compétences.

Il s'assure de l'inscription de la personne dans un parcours de soin.

## Modalités d'admission

L'accès au service est **gratuit**. Il est financé par le Conseil départemental du Finistère et l'agence Régionale de Santé de Bretagne. Pour bénéficier d'un accompagnement par le SAMSAH, la personne doit disposer :

- D'une **orientation** « **SAMSAH** » délivrée par la CDAPH ([MDPH 29](#)),
- D'un **diagnostic** d'autisme ou de **TSA** posé par un médecin,

et avoir complété et transmis le [dossier de demande d'inscription ARS-CD29](#)

## Modalités d'accompagnement

L'accompagnement par le service est **libre, volontaire et individualisé**. Il peut prendre la forme d'entretiens individuels et/ou d'actions collectives et d'appui aux démarches extérieures ;

Les rencontres peuvent avoir lieu au bureau, au domicile, ou dans les locaux d'un partenaire extérieur, à un rythme adapté aux besoins et aux demandes de la personne.

La personne signe un **Document Individuel de Prise en Charge** qui fixe le cadre de l'intervention et formalise son démarrage.

Puis elle élaborera un **Projet Individualisé d'Accompagnement (PIA)** basé sur une analyse conjointe de ses attentes et de ses besoins. Ce PIA sera réévalué régulièrement.

## Durée et fin d'accompagnement

La durée d'accompagnement par le service varie en fonction du projet, des demandes et des besoins de la personne.

L'accompagnement peut prendre fin à tous moments à la demande de la personne, d'un commun accord, et, sous certaines conditions, à la demande du service.

## L'équipe pluridisciplinaire

Une équipe composée de professionnels formés à l'autisme s'articule autour de la personne pour construire avec elle un projet en adéquation avec ses aspirations et ses compétences. Elle est constituée de :

- 1 médecin
- 1 infirmière(ier)
- 1 psychologue - Neuropsychologue
- 2 chargé(e)s d'accompagnement social
- 1 chargé(e) d'accompagnement professionnel

**Avec l'accord de la personne**, les intervenants coordonnent leurs actions avec les partenaires du milieu ouvert inscrits dans son parcours.

## Prestations

